

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 67 (1931)
Heft: 18

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : M. DIACON : *L'école primaire peut-elle être une pépinière de petits citoyens ?* — H. PEITREQUIN : *De quelques maladies qui sévissent à l'école.* — TH. QUINCHE, prof. : *De l'influence de l'allemand sur le français de la Suisse romande.* — PARTIE PRATIQUE : *Une question.* — H. JEAN-RENAUD : *Un jeu de géographie suisse.* — M. PASSELLO : *Les fruits.* — LES LIVRES.

L'ÉCOLE PRIMAIRE PEUT-ELLE ÊTRE UNE PÉPINIÈRE DE PETITS CITOYENS ?

L'Éducateur, N^o 11, daté du 31 mai 1931, publiait un article intéressant de M. Ch. Foretay, instituteur, intitulé : « L'éducation civique à l'école primaire ». L'article en question, tout en traitant le sujet mentionné, émettait quelques critiques, dont nous sommes reconnaissant à l'auteur qu'elles aient été formulées et auxquelles nous nous permettons aujourd'hui de répondre avec plaisir.

M. Foretay, au cours de son exposé, énonce tout un plan, tout un programme concentrique englobant l'histoire, la géographie et l'instruction civique ; d'autre part il expose le résultat de ses expériences relatif à l'usage du manuel Bolle et Diacon et, de plus, nous fait saisir en même temps tout l'idéal qu'il cherche à communiquer par son enseignement civique. Ces questions-là se touchent, se relient, se complètent, mais elles exigeraient, si nous voulions nous y arrêter, un développement par trop long ; aussi nous bornerons-nous à deux ou trois points essentiels.

Notre éminent collègue désapprouve le plan du manuel neuchâtelois, lequel prévoit deux divisions ou chapitres essentiels, qui tiennent lieu d'armature : 1^o l'individu (l'homme et le citoyen) ; 2^o l'Etat (sortes d'Etats, notre Suisse et ses autorités).

Celui adopté en instruction civique par M. Foretay est le plan traditionnel que l'on retrouve aujourd'hui encore, même dans les manuels récemment adoptés, tel que celui du Dr Mangisch, pour le canton du Valais. Il est très naturel que l'enfant fasse connais-

sance d'abord avec son milieu le plus restreint, c'est-à-dire son village ou la commune, pour s'intéresser ensuite à son canton, cercle plus grand, mais encore familier ; en dernier lieu, vient sa plus grande patrie, la Suisse.

Ce plan-là est aussi le nôtre ; la preuve en est que dès le début du livre, comme premier exercice, p. 12, nous proposons celui-ci : « Représenter nos quatre familles, sous forme de cercles découpés, superposés et de grandeur progressive. » D'autre part, les tableaux synoptiques de la fin du manuel sont rangés aussi immuablement que la Trinité, en commune, canton et Confédération.

On voit que nous considérons cette notion comme très importante ; mais, de là à dire que toutes les notions doivent être abordées en partant de la commune, nous ne sommes plus d'accord.

Un plan ou un programme rigide n'est pas plus indiqué en instruction civique qu'en histoire ou en géographie. Le maître, dans l'établissement de son programme, doit tenir compte de deux facteurs plus importants encore : ce sont les élèves et les circonstances du moment. Ai-je besoin d'insister sur le facteur « élève » ? Je passe. Quant aux circonstances du moment, je m'explique : Les élections du Conseil national ont lieu cet automne ; dois-je ignorer l'activité et l'effervescence civiques qu'elles provoquent, sous prétexte que j'en suis avec tel degré, à l'étude des autorités communales ? Je ne le pense pas. Au contraire, je saisirai cette occasion unique, puisqu'elle ne se présentera maintenant que tous les quatre ans — et mon collègue Fcretay m'approuvera sans nul doute — pour faire une rapide incursion dans le domaine fédéral, au mépris du plan traditionnel et du plan d'études officiel !

En définitive, nous nous apercevons que plusieurs plans sont possibles en instruction civique : le plan *traditionnel*, suffisamment connu ; le plan que je nommerai *opportuniste* ou *civique*, lequel consiste à suivre les événements de la vie civique au fur et à mesure qu'ils se produisent et à en tirer tout ce que l'on peut. Et, reste le plan adopté pour le manuel Bolle et Diacon. Lequel choisir ? — A notre avis le plan idéal tiendra des trois, énoncés ci-dessus. Rien d'absolu. Le plan traditionnel manque de souplesse, le plan opportuniste manque d'ordre et d'esprit de suite ; quant à notre plan organique de manuel, il n'a pas voulu s'asservir à la nation historique et logique de la filière commune-canton-confédération. Nous estimons, en tout cas, qu'il est antipédagogique d'aborder l'étude des autorités avant de connaître les droits et devoirs de l'homme et du simple citoyen, ce que préconise M. Foretay. Partir du

connu pour aller à l'inconnu, nous le voulons aussi; c'est pourquoi nous plaçons l'homme et le citoyen au centre, avant la notion trop complexe de l'état et des autorités. Cela se conçoit facilement.

Voilà tout le secret du plan du manuel Bolle et Diacon.

Quel plan suivez-vous donc, dans votre pratique scolaire? me direz-vous. Vous l'avez compris, celui-ci est plus pédagogique que logique. Le manuel reste un auxiliaire auquel le maître se réfère pour ordonner, pour coordonner. Manuel vient de main et de manier; le manuel n'est pas autre chose qu'un outil entre les mains du maître: n'est-ce pas tout dire?

L'instruction civique est de nature abstraite et le meilleur manuel du monde n'y changera rien: c'est l'opinion de M. Foretay, résumée en une phrase lapidaire. Nous croyons aussi que l'instruction civique s'adresserait moins à des enfants qu'à des jeunes gens et jeunes filles de 16-18 ans, qui comprennent certainement mieux l'utilité d'un tel enseignement et qui, par le fait de leur âge, aiguisent et affinent leur sens des réalités sociales dans les milieux divers qu'ils fréquentent.

Mais mon aimable interlocuteur conviendra aussi que l'école primaire reste un moment unique où l'enfant peut s'assimiler des notions civiques précieuses, communiquées qu'elles sont par un maître qui connaît, qui aime tout ce qui lui confère la qualité de citoyen suisse. C'est un moment unique: à Neuchâtel, les élèves voulant poursuivre des études supérieures quittent l'école primaire à 11 ans déjà pour se rendre au collège latin; de par le programme de celui-ci, déjà surchargé, jamais ces éléments-là ne retrouveront l'occasion de consacrer de bonnes heures à l'étude de l'organisation de leur pays. Ils connaîtront des langues modernes, des langues anciennes; l'histoire des Egyptiens les retiendra plus que celle de leur propre pays. Et dire que toute cette phalange constituera dans l'avenir, la classe des intellectuels, des dirigeants, au sein de laquelle se recruteront professeurs, médecins, etc.!

L'instruction civique doit être mise à la portée de l'école primaire et elle est susceptible de l'être. A vrai dire, jamais on n'a cherché les moyens pédagogiques de simplifier, de concrétiser, pour le rendre accessible, cet enseignement. Nous avons cité le manuel valaisan, adopté en 1927, probablement le dernier venu, lequel est intitulé: «Notions élémentaires d'instruction civique». Malgré la bonne volonté de l'auteur, il contient des expressions, ou y exprime des notions en un langage que beaucoup d'adultes non

initiés ne saisiraient pas, et ce manuel élémentaire est destiné à l'école primaire !

D'une manière générale, nous devons réagir contre un enseignement abstrait, — vieux cheval de bataille, — et cela dans toutes les branches du programme ; nous devons réagir et lutter contre l'enseignement de maîtres qui n'entrevoient — à cause de l'examen — que le but final du travail scolaire, cherchant uniquement à confier à la mémoire des enfants plutôt qu'à leur raisonnement et à leur compréhension, des notions désirables. Cette affirmation est loin d'être gratuite. Voulez-vous croire qu'un maître, n'atteignant pas la quarantaine, — il faut montrer du respect à l'égard de la vieillesse — me déclarait que pour tout potage civique, il donnait à ses élèves à mémoriser des définitions en séries sur ce qu'est la Constitution, la loi, le pouvoir législatif, etc., etc., qu'ensuite, ces définitions apprises, copiées et réunies formaient une sorte de petit dictionnaire civique !

Il faut réagir contre ceux qui « enseignent » ; contre les partisans du « bourrage ». Il faut savoir s'abaisser au niveau de l'élève et le manuel idéal, ce serait... de n'en posséder aucun, pour obliger le maître à procéder pédagogiquement, par des *exercices* (ces exercices que M. Foretay a eu l'obligeance de citer et qui représentent toute l'instruction civique de l'élève primaire), par des *entretiens*, par des *discussions* ou *thèses-discussions*, telles qu'il en a paru deux exemples dans le N° 17 de l'*Educateur*. Le livre est trop souvent un oreiller de paresse pour le maître ; il ne sait plus créer son enseignement, il ne sait trop souvent que répéter des mots vides de sens.

Voilà donc l'instruction civique telle que nous la concevons, et, nous le répétons, elle est à la portée des intelligences primaires, malgré tous les manuels, bons et mauvais, qu'on voudra bien éditer.

Terminons, en félicitant M. Foretay, d'abord d'avoir voulu exprimer son avis pédagogique relatif à notre manuel, puis, surtout, d'oser utiliser ce même manuel qui n'a pas la qualité d'être vaudois. Incessamment, nos collègues lémaniques à leur tour, adopteront un manuel sorti du terroir. Nous souhaitons bonne chance à ce nouveau frère d'armes, dû à la plume d'un journaliste connu et né sous le sceau de « Liberté et Patrie ».

M. DIACON.

DE QUELQUES MALADIES QUI SÉVISSENT A L'ÉCOLE

Ces maladies n'ont rien à voir avec la caisse d'assurance infantile, mais elles troublent le travail, compliquent la discipline, fatiguent et usent le personnel enseignant.

La bougeotte est instinctive chez l'enfant ; il faut qu'il remue, c'est un besoin physiologique et un signe de vitalité. Pour le petit enfant qui entre à l'école, l'adaptation est pénible. Autrefois, on exigeait une immobilité contre nature. Nous n'en sommes plus là, heureusement. Non seulement la discipline s'est faite plus libérale, mais la nature même du travail a changé : des leçons courtes, vivantes et variées, des exercices corporels fréquents, des récréations plus nombreuses, des jeux éducatifs, et, en général, un commencement de mise en pratique des méthodes actives, tout cela a contribué à rendre l'école moins maussade et plus hygiénique. Mais il y a une limite à ne pas dépasser. Il ne s'agit pas d'admettre toutes les pétulances de certains élèves. Il est des moments dans la vie scolaire où une immobilité relative doit être exigée.

C'est aux degrés inférieur et moyen que la bougeotte est à son maximum ; elle diminue au degré supérieur et fait place parfois à une assez curieuse passivité.

Le babil. Si la bougeotte trouble le travail, elle est encore plus ou moins supportable, mais il n'en est plus de même quand le babil s'y ajoute. Là aussi, sans être d'une sévérité exagérée, et tout en sachant ménager des moments où un léger babil à voix basse ne nuit pas au travail fructueux (travaux manuels, modelage, dessin, calcul écrit, etc.), il faut savoir exiger le silence quand il est nécessaire.

Que l'on me permette de citer ici une expérience personnelle. A titre d'essai, j'invitai une fois ma classe à prêter le « serment du silence ». Sur quarante-cinq élèves, de 9 à 13 ans, un seul refusa net ; quatre ne tinrent leur engagement que pendant une heure ; trente-huit lâchèrent pied les uns après les autres, dans l'espace d'une matinée à trois semaines ; deux enfin, un garçon et une fille, tinrent fidèlement jusqu'au bout, soit durant un mois.

Le soufflage. Cette maladie est plus grave que les précédentes, car elle peut provoquer, chez le maître qui fait une interrogation de contrôle, des injustices involontaires. Si les souffleurs s'en mêlent, tout contrôle devient illusoire. Il convient donc de combattre le soufflage avec énergie, et tout d'abord en amenant les enfants à se rendre compte du mal qu'ils peuvent faire ainsi ; ensuite en employant, au besoin, les sanctions qui s'imposent.

Les fraudes. Maladie plus grave encore que la précédente. Les fraudes sont égoïstes quand un élève habile réussit à tirer profit de son livre ouvert et caché sous la table, d'un feuillet détaché ou de notes abrégées et micrographiques pour un travail de compte rendu. Elles sont altruistes quand elles sont caractérisées par une entr'aide, inopportune dans le cas particulier, où il s'agit de nouveau de contrôler les connaissances ou les capacités des élèves et de les apprécier par une note. Altruistes ou égoïstes, les fraudes doivent être combattues sans faiblesse et sans défaillance. On se servira d'abord des procédés

d'éducation morale (entretiens) décrits par Fœrster (*L'Ecole et le Caractère*), ou par Mlle Regard (*Dans une petite école*). Puis, plus encore qu'aux souffleurs, on appliquera aux fraudeurs des sanctions précises.

L'étourderie. Qui dira jamais les méfaits de l'étourderie ! C'est ainsi que souvent les élèves bien doués n'arrivent ni à orthographier convenablement, ni à calculer juste, non pas faute d'intelligence ou de savoir, mais uniquement par inattention. C'est l'attention, en effet, qu'il s'agit de renforcer. On y arrive en particulier, par des exercices spéciaux, visuels et auditifs, surtout. D'autre part, tout ce qui augmente l'ordre, la discipline, le calme, la sérénité, la concentration, le recueillement est favorable à l'attention.

La paresse. Il est entendu qu'une partie de ceux que l'école d'hier appelait des « paresseux » sont des malades, ou tout au moins des affaiblis, des candidats à la maladie, et qu'il convient de les traiter comme tels. Il est également vrai que l'école a encore parfois le tort d'imposer aux enfants des travaux sans aucun intérêt, et qui risquent d'engendrer la paresse par leur caractère fastidieux. Mais quand certains psychologues ou médecins vont jusqu'à prétendre que la paresse n'existe pas, et que tous ceux que nous nommons paresseux sont des malades ou des victimes de nos méthodes maladroites, nous devons protester. Car il est indéniable que la paresse est innée à la nature humaine, et que, tant que nous sommes, nous avons tous pour devoir de nous en affranchir dans la mesure du possible.

Nous devons évidemment nous efforcer de rendre le travail scolaire aussi intéressant, aussi vivant que possible, par un emploi croissant des méthodes actives, mais nous devons aussi lutter directement contre la paresse quand elle est nettement caractérisée. L'inattention est déjà, souvent, de la paresse. Un traitement moral, inspiré de Fœrster, de Mlle Regard, etc., pourra être utile, combiné avec des sanctions judicieuses.

Le désordre. Le désordre règne souvent dans nos classes et donne parfois aux maîtres du fil à retordre : désordre dans le sac, désordre sous la table, désordre dans les effets. Ici, quelques entretiens peuvent rendre des services, mais l'essentiel, c'est la formation de bonnes habitudes. Il y faut, de la part du maître, de la persévérance avant tout.

Il en est de même de *la malpropreté*.

Quant au *mensonge*, c'est un sujet trop vaste et trop complexe pour que nous puissions, dans le cadre de cet article, le traiter comme il le faudrait. Disons seulement qu'ici c'est avant tout l'appel à la conscience, ce sont les entretiens dont nous avons déjà parlé, qui seront les meilleurs moyens de lutte. (Voir entre autres : Fœrster, *op. cit.*, p. 29 à 50 ; Regard, *op. cit.*, p. 21 à 28).

On en peut dire autant du *vol*. Le respect de la propriété d'autrui n'est pas inné chez l'enfant ; c'est une notion qui ne s'acquiert que par l'éducation. Remarquons en passant que c'est une raison pour ne pas prendre au tragique les « vols » des petits écoliers, mais pour éduquer, éclairer la conscience, avant toute répression rigoureuse.

Telles sont, sommairement rappelées et décrites, les principales maladies de nos écoliers. Comme celles du corps humain, elles existent depuis longtemps,

variant d'intensité suivant les classes, les âges, les sexes et les époques, mais, comme la mauvaise graine, elles ne disparaîtront jamais complètement.

Certaines d'entre elles semblent même en recrudescence, ce qui justifie l'avis d'un instituteur Suisse allemand affirmant que, d'une manière générale, la discipline, avant la guerre, était plus facile avec cent élèves qu'aujourd'hui avec cinquante.

Ce témoignage confirme également la crise d'autorité signalée par tous ceux qui ont à diriger, non seulement des enfants, mais des jeunes gens, des jeunes filles en apprentissage.

Enfin, dans un récent et courageux discours au Collège classique cantonal, M. Paschoud, conseiller d'Etat et distingué chef du Département de l'Instruction publique, a nettement parlé d'une crise de discipline.

Cette crise est la preuve qu'un nouvel esprit d'indépendance a soufflé depuis quelques années et changé la mentalité de notre jeunesse. La vie agitée que nous vivons favorise la distraction au détriment de l'attention. Le cerveau est plus difficile à meubler et le cœur tout aussi difficile à remplir de sentiments nobles et généreux. Même la civilité élémentaire, en classe et surtout hors de classe, ne s'obtient pas sans de nombreux et fréquents rappels.

Quant aux moyens cités plus haut pour combattre ces diverses maladies, ils sont avant tout éducatifs, préventifs plus que répressifs. De même qu'en médecine, il y a des remèdes qui soulagent sans guérir, sachons en trouver de semblables en pédagogie disciplinaire, mais soulignons ce point important : le traitement et ses résultats dépendent bien plus de la valeur du maître-éducateur que de la valeur des moyens employés ou de la méthode appliquée.

D'autre part, la nature de l'enfant est là avec ses hérédités et sa première éducation familiale, pas toujours heureuse. Pour l'école, c'est la lutte inévitable, patiente et de longue haleine contre tout ce qui entrave la qualité du travail, la lutte pour limiter les instincts, endiguer les caprices, corriger les caractères.

En cours de route, il y a des illusions qui se perdent, mais il y a aussi des parties gagnées. Ayons un idéal, regardons vers l'avenir et préparons de notre mieux la santé-morale de la génération qui monte.

H. PEITREQUIN.

DE L'INFLUENCE DE L'ALLEMAND SUR LE FRANÇAIS DE LA SUISSE ROMANDE

*Je m'exerçais à discerner le français
pur de mes idiomes provinciaux. (J.-J. Rousseau.)*

Pour les langues, entrer en contact, c'est entrer en conflit. Cette lutte, qui n'est pas nécessairement le corollaire d'une pression politique ou administrative, ainsi que le fait se produit dans les provinces annexées et de langue étrangère à celle du vainqueur, est un choc inévitable en tous temps, naturel en lui-même. C'est une pénétration réciproque, d'autant plus rapide et plus profonde que les relations entre peuples voisins de langues différentes sont plus nombreuses et plus faciles.

C'est, en l'espèce, le cas qui se présente d'une manière particulièrement

frappante en Suisse française et dans les cantons limitrophes de langue allemande.

Constater et signaler aux éducateurs cet état de choses, mais au simple point de vue de l'influence de l'allemand sur le parler de nos cantons romands, tel est le but de la modeste étude, objet des présentes lignes.

Il est dans l'intérêt de chacun, mais plus particulièrement du Suisse français, de parler une langue aussi pure que possible. Parler étant une des choses que l'on est le plus souvent obligé de faire, est par cela même, l'une de celles qu'il importe de bien faire. Que de gens dénaturent leur pensée par l'imperfection de l'expression ! Ceci est plus sérieux et de plus grande importance, même moralement parlant, qu'on ne le pense. Pour notre part, il nous semble que mieux on sait sa langue, plus on a de chance de bien penser et de bien raisonner. Si le langage est grossier, l'esprit est lourd. « Les têtes se forment sur les langages, les pensées prennent la teinte des idiomes » (J.-J. Rousseau.)

Parmi les solécismes de tout genre qui déparent le langage des Suisses romands, ce sont précisément les nombreux germanismes qu'il convient avant tout et surtout de dénoncer et de condamner¹. Ainsi, pour notre propre compte, nous ne voyons pas d'inconvénient à l'emploi verbal du mot « pive », par exemple, qui est de notre terroir et qui ne possède pas d'équivalent aussi concis et aussi pittoresque en français. Dans une conversation avec un compatriote, nous l'emploierons même de préférence à « cône de sapin », terme dont nous nous servirons seulement en parlant à un étranger à nos cantons et à notre langue. Mais que chez nous tant de gens de presque toutes les classes de la société emploient le mot de « zwieback », voilà ce qu'il faut condamner sans appel, parce que ce terme si parfaitement superflu, et aux consonnances si barbares, n'a aucun droit de cité chez nous à aucun titre que ce soit.

Généralement parlant, moins l'individu est cultivé, plus il emploie de germanismes. Le petit paysan et le polisson des rues en détiennent le record. Tous deux connaissent évidemment les mots « bâton » et « battre », par exemple. Mais ils estimeront au-dessous de leur dignité de menacer un congénère autrement qu'en lui disant : « Attends seulement que j'aie retrouvé mon « stèkre » ! Je veux te « schlaguer » que tu t'en souviennes ! » (Entendu dans les environs de Neuchâtel.) Tels sont les mots à effet qui constituent une partie de l'argot du gavroche romand. Il est vrai qu'il ne lui sera pas nécessaire de faire toutes ses classes pour savoir que ni « stèkre » ni « schlaguer » ne sont ni fins ni français. Pour peu que Gavroche se civilise, il renoncera de lui-même à ces expressions. Mais ce que l'école ne lui apprendra pas, — quoique ce soit là une partie de sa tâche et non la moindre, — c'est qu'en français diomatique, on ne dit pas : « Attends seulement ». Son instituteur ne l'a pas rendu attentif aux barbarismes,

¹ Aucun des ouvrages traitant de la question du français en Suisse romande ne tient suffisamment compte des germanismes. C'est ainsi que le meilleur de ces opuscules, « Parlons français », par Plud'hun (Atar, Genève), n'en mentionne qu'une trentaine. Nous indiquons ici, pour mémoire, les autres ouvrages du même genre, tous de date ancienne :

J. Humbert, « Glossaire genevois », 1852.

Develey, « Observations sur le langage du Pays de Vaud », 1808.

A. Guillebert, « Le dialecte neuchâtelois », 1858.

L. Grangier, « Glossaire fribourgeois », 1864.

parce qu'il ne s'en rend pas toujours compte lui-même. L'École normale ne s'attache pas assez à épurer le langage courant des futurs maîtres. Certes, leurs professeurs ont parlé un français exempt de toute tare, mais ils ont estimé avoir bien autre chose à faire qu'à en exiger autant de leurs élèves. Le temps est mesuré, les programmes d'examen sont étendus. On s'est attaché à l'acquisition mêmes des connaissances positives qu'il s'agit de pouvoir étaler à heure fixe et l'on a négligé la forme dans laquelle l'assimilation a eu lieu. Il arrive aussi que certains professeurs renoncent à exiger de leurs élèves un français correct par crainte de se faire une réputation de pédant ou de puriste. A ce taux-là, on ne saurait s'étonner du fait que les germanismes restent si nombreux et aient jeté d'aussi profondes racines dans le langage de tous ceux qui n'ont pas reçu une instruction supérieure à celle que transmettent les Ecoles normales, ou qui ne l'ont pas complétée par des études personnelles. Tant que le programme des dites écoles, ainsi que celui de l'enseignement primaire supérieur et secondaire ne contiendront pas la mention expresse « Etude des provincialismes et germanismes, leurs équivalents français », la folle-avoine et l'ivraie des barbarismes ne cesseront de prospérer aux dépens du froment français.

Réunissons maintenant et classons les éléments germaniques qui contribuent à entacher le parler de la Suisse française. Nous plaçant au point de vue simplement grammatical, nous constituerons six groupes : I. Prépositions et adverbess dont l'emploi vicieux correspond à l'usage allemand. II. Traductions littérales de composés allemands. III. Expressions figurées ou proverbiales ; membres de phrases ou phrases complètes. IV. Mots allemands corrompus. V. Mots allemands employés sans modifications. VI. Cas douteux.

§ 1. Prépositions et adverbess dont l'emploi vicieux correspond à l'usage allemand.

Dans sa collision avec le français sur terre romande, l'allemand a fortement influencé le français quant à l'emploi de la préposition et de l'adverbe. Cette catégorie de germanismes représente à elle seule le 20 % de la floraison totale. Citons :

avare avec son argent	pour avare de son argent
viens-tu avec ?	» nous accompagnes-tu ?
commençons avec lui	» commençons par lui
être prêt avec quelque chose	» avoir fini quelque chose
revenir avec le bateau	» revenir en bateau
remplir avec de la terre	» remplir de terre
parler avec quelqu'un	» parler à quelqu'un
se dépêcher avec	» se dépêcher de finir
demander après quelqu'un	» demander (à voir) quelqu'un
envoyer après quelqu'un	» envoyer chercher quelqu'un
aller contre Bienne	» aller vers Bienne
attendre sur quelqu'un	» attendre quelqu'un
être fâché sur quelqu'un	» être fâché contre quelqu'un
être jaloux sur	» être jaloux de

sur le marché	pour au marché
la fête tombe sur le lundi	» la fête tombe au lundi
caporal dehors !	» caporal à moi !
il viendra déjà	» il viendra (bien)
va loin !	» va t'en !
chasse-le loin !	» chasse-le ! renvoie-le !
donne-le loin !	» donne-le ! débarrasse-t'en !
envoie-le loin !	» envoie-le ! expédie-le !
jette ça loin !	» jette ça !
il est loin	» il est absent (parti)
passé seulement !	» passez (donc) !
comme que comme	» de toutes façons

C'est cet emploi vicieux ou superflu de prépositions et d'adverbes qui contribue pour une bonne part à rendre faux, lourd et gauche le langage du Suisse romand non avisé. C'est dans la liste ci-dessus que nous rencontrons quelques-uns des germanismes les plus répandus et les plus invétérés, comme aussi les plus dangereux, parce que ce sont ceux dont les intéressés se doutent le moins. Nous connaissons un instituteur neuchâtelois, chargé de l'enseignement du français dans une institution de jeunes gens de la Suisse allemande, lequel a perdu irrémédiablement la confiance de ses élèves, — parmi lesquels il y avait un Parisien et un Bruxellois, — pour avoir fait l'énorme faute : « j'ai attendu *sur* vous ».

§ 2. Traductions littérales de composés allemands.

Les substantifs composés allemands présentent en général l'avantage d'être très suggestifs en même temps que très exacts. Pour les Allemands établis en terre romande et se mettant à parler le français, la tentation devait être très forte de les traduire littéralement sans avoir égard aux termes vraiment français correspondants. C'est de cette manière que les germanismes suivants se sont introduits dans le français de chez nous :

	<i>de</i>	<i>pour</i>
après-venant	Nachkomme	descendant
chambre à manger	Esszimmer	salle à manger
char à échelle	Leiterwagen	char à ridelles
cochon de mer	Meerschweinchen	cochon d'Inde
graisse de char	Wagenschmiere	oing, cambouis
jour de semaine	Wochentag	jour ouvrable, ouvrier
orge d'Ulm	Ulmer Gerste	orge mondé
pain de maison	Hausbrot	pain de ménage
papier de poste	Postpapier	papier à lettres
pierre à feu	Feuerstein	pierre à fusil, silex
pierre à vin	Weinstein	tartre
pompe à feu	Feuerspritze	pompe à incendie
soutasse	Untertasse	soucoupe

(A suivre.)

TH. QUINCHE, prof.

PARTIE PRATIQUE

QUESTION

On nous écrit :

..... J'éprouve, en arithmétique, une difficulté constante à faire comprendre à nombre d'élèves le raisonnement de la multiplication — et celui de la division par conséquent.

Ils n'arrivent que difficilement à saisir que le kg. d'une substance coûtant 1 franc, 3 kg. coûtent 3 fois plus ! Ils disent : « Deux fois plus — ou deux fois de plus ! » La rencontre des deux mots *fois* et *plus* les déroutent : l'un éveille en eux l'idée de *multiplication* ; l'autre celle d'*addition* : comment leur faire saisir ça ?

Ainsi en va-t-il dans la division — partage : *fois, moins*, les déroutent également Mettriez-vous cette question à l'étude dans l'*Educateur* ?.....

N.

Voilà qui est fait ! Nous espérons que de nombreux collègues voudront bien nous communiquer leurs expériences dans ce domaine. (Réd.)

UN JEU DE GÉOGRAPHIE SUISSE

Un jeu ! Non pas un article de bazar ! Mais un jeu éducatif imaginé par une spécialiste de l'enseignement : Mlle Marie Reymond, maîtresse à l'École normale de Lausanne. Nous lui devons déjà un loto de lecture graduée et un jeu de multiplication qui, tous deux, rendent de précieux services aux maîtres et aux parents.

Le jeu qui nous est offert aujourd'hui se compose d'une carte de la Suisse et d'une centaine de cartes qui portent une question. Par exemple : « Je suis un lieu de pèlerinage, l'un des plus fréquentés du monde. Cherchez-moi dans le canton de Schwyz. » Au dos de la carte figure la réponse.

Le jeu peut se conduire de la façon suivante. Chaque joueur reçoit des jetons de la couleur qu'il a choisie. Le chef lit la question. Le premier qui donne la réponse exacte (elle peut être contrôlée par le chef qui peut la lire au dos de sa carte) met un jeton sur le lieu trouvé. Le résultat s'établit en comptant le nombre de jetons que chaque joueur a pu placer.

Voilà le principe. Pourquoi est-ce un jeu éducatif ? Parce que les questions sont conçues de manière à faire réfléchir, répéter, demander. J'en prends trois. « Zoug et Lucerne sont à mes pieds. De mon sommet vous voyez treize lacs ! » Jolie devinette. L'enfant reprendra peut-être sa carte pour rechercher s'il s'agit du Pilate ou du Righi. Et puis « treize lacs ». N'aura-t-il pas le désir de rechercher lesquels ce sont ? — « Avez-vous entendu parler de mon fromage, de mon château ? Une grue m'a donné son nom. » Trois indications suggestives qui rappellent ce que l'enfance peut savoir de Gruyère. — Et voici l'occasion de revoir une belle scène de l'histoire : « On ne peut s'arrêter chez moi sans penser à une arbalète et à une pomme. » — Des questions piquantes, excitantes ; c'est un plaisir de les lire à des enfants. Les aînés pourront même trouver

l'occasion d'apprendre de nouveaux mots allemands, puisque les deux langues y figurent.

Si je le présente ici, c'est parce qu'il peut être utilisé à l'école. Le maître pourra, selon les connaissances de ses élèves, choisir plus ou moins de cartes. Il en rédigera d'autres ; les enfants eux-mêmes poseront à leurs camarades de ces devinettes. La manière de jouer peut se prêter elle-même à toutes sortes de combinaisons.

C'est dire que le jeu de Mlle Raymond est riche en possibilités.

Publié avec soin par Delachaux et Niestlé, il se vend 4 fr. 50

Nous souhaitons vivement qu'il trouve plein succès auprès de nos collègues.

H. JEANRENAUD.

LES FRUITS

Centre d'intérêt pour enfants de 7 à 9 ans.

Je pense intéresser mes collègues des degrés inférieurs en leur soumettant ce travail exécuté trois fois, toujours avec succès. Proposé à des enfants âgés de 7 et 8 ans, il a subi chaque année des variantes provenant du développement des élèves, de l'actualité, des changements de la nature. Il convient de le traiter en automne, car c'est à ce moment que les matériaux sont les plus abondants et l'observation la plus facile. Sa durée est d'environ trois mois. Ce plan tracé au début dans ses grandes lignes, s'est développé par le travail même des enfants.

Tous les points traités doivent faire l'objet d'observations orales ou écrites, collectives ou personnelles, de causeries suggérées par l'observation et illustrées par des documents divers : dessins, gravures, films, clichés de projection, collections, etc.

Les travaux écrits seront le résumé de tout le travail oral.

Ce guide ne doit pas être suivi à la lettre ; certains points qui, par suite de diverses circonstances (situation de l'école, ville, campagne) pourraient devenir artificiels doivent être écartés ; par contre, chacun trouvera maints développements ; là réside l'intérêt de cette méthode de travail.

Observation.

Il y a observation quand l'élève est en contact direct avec l'objet ou le fait. Faire chaque jour une leçon d'un quart d'heure.

Couleurs.

Avec des fruits apportés en classe faire 5 groupes :

pomme	} rouge	marron	} brun
petite prune		noix	
pruneau	} violet	mirabelle	} jaune
baie		citron	
		poire	} vert
		prune	

a) Certains fruits ont toujours la même couleur : noix d'autres des couleurs différentes : pomme.

Il y a des fruits de couleur unie :

tachetés :

de 2 couleurs :

- b) certaines couleurs ne sont pas représentées :
noir, blanc, bleu clair,
- c) Les feuilles sont vertes ; elles peuvent changer en automne.
- d) Les fruits des arbres forestiers sont bruns.
» » » des vergers sont de couleur plus vive.

Exercices de langage. Exemples :

- a) Nommez 4 fruits bruns, 4 rouges etc.
- b) Les, les, les sont rouges comme certaines pommes.
- c) Certains fruits ont donné leur nom à une couleur : marron, pruneau, citron, orange, etc.

Formes.

Partir des fruits pour arriver à la forme géométrique :

<i>a) Fruits ronds</i>	<i>Fruits ovales</i>	<i>Fruits triangulaires</i>
orange	citron	châtaigne
raisin	pruneau	grappe de raisins
prune	ovale	triangle
cercle.		

Travail à faire sous forme de tableau.

Dessin du fruit et de la forme géométrique.

- b) La forme du fruit rappelle souvent celle de l'arbre :
- | | | |
|-------|---------|---------|
| sapin | pommier | poirier |
| cône | pomme | poire. |

Travail manuel : 1° Découpage et pliage d'arbres.

- 2° Avec des formes gommées représenter des fruits :
orange, pruneau, mirabelle, etc.

Y ajouter par le dessin les tiges et les feuilles.

(choix de la couleur et de la surface laissé à l'enfant).

Exercices écrits. Exemples :

- 1° Comparer la forme avec un objet.
L'orange ressemble à (une balle, etc.).
Le citron ressemble à (un œuf).

- 2° L'orange est ronde comme etc.

Volumes.

- a) Prendre un fruit comme point de comparaison :
- | | |
|----------------------------------|--------------------|
| fruits plus petits que pruneau : | fruits plus gros : |
| noisette | pomme |
| framboise. | poire. |

- b) *Echelle de fruits des forêts.*

Rassembler les fruits cueillis et les ranger par ordre de grandeur :

cône ; faîne

- Obs. 1° Ce ne sont pas les plus grands arbres qui donnent les plus gros fruits :
chêne et gland ; hêtre et faîne.

2° Les fruits des forêts sont plus petits que les fruits des vergers.

3° Le fruit cultivé est plus gros que le fruit sauvage.

4° Le plus gros fruit que nous connaissons est un fruit étranger : noix de coco.

Exercices. Exemples :

- a) La poire est plus grosse que
 est plus petite que la poire.
- b) La poire et la, le pruneau et, la noix et
 sont à peu près de la même grosseur.

Travail manuel : modelage.

Matière.

- a) Ouvrir des fruits en classe ; dessins divers d'après nature :
 pomme, noix, pruneau, orange.

Obs. Pour ouvrir un fruit on se sert de sa main, d'un couteau, d'un casse-noix, etc....

1° L'intérieur est plus ou moins juteux.

2° Le fruit contient des pépins ou un noyau.

3° La pulpe est de couleur différente suivant le fruit, pas toujours de la couleur de l'enveloppe.

4° L'intérieur est formé d'un seul bloc ou de quartiers.

5° Les pépins sont plus ou moins nombreux.

- b) *L'enveloppe*

elle porte des noms différents :

<i>coque</i>	<i>zeste</i>	<i>pelure</i>	<i>peau</i>	<i>pellicule</i>
châtaigne	citron	pomme	pêche	raisin
noix	peau épaisse.			
piquants				

Les fruits délicats sont mieux protégés.

- c) Expérience : Les fruits contiennent tous de l'eau.

Peser une orange avec des bobines.

Orange fraîche pèse 15 bobines ;

» après 2 ½ mois pèse 9 bobines ;

» après 5 mois pèse 5 bobines.

En 5 mois l'orange perd $\frac{2}{3}$ de son poids, elle est sèche.

Causeries après observations.

- a) La partie comestible n'est pas la même pour tous les fruits :

pomme	} pulpe	orange	} pulpe et zeste
poire		citron	
pêche		} graine.	fraise, pédoncule.
pruneau			
noix			
amande			
arachide			

- b) Valeur nutritive des fruits.

Observations en excursion :

- a) Comment poussent les fruits ?
 1° isolés : pommes, poires ;
 2° en grappes : raisins ;
 3° en ombelles : sureau.
 4° en groupes : noisettes ;
 5° en régimes : bananes (magasin).
- b) Ressemblance avec les fleurs :
 1° rose 2° glycine, cytise 3° ciguë
 4° myosotis 5° delphinium.
- c) Chez nous, les fruits groupés sont petits, ils se vendent sans être séparés ; bananes exceptées, les groupements sont *naturels*.
- d) Comment poussent les arbres ? comment les groupe-t-on ?
 1° isolés : cerisier ;
 2° groupés et alignés : verger, pépinière ;
 3° » à l'état sauvage : forêt, bois, taillis ;
 4° en espaliers, treilles, arceaux, tonnelles, etc. ; à part la forêt, ces groupements sont *artificiels*.

Vocabulaire :

Un bouquet d'arbres, une forêt de hêtres, une pépinière d'arbres fruitiers ;
 un abricotier en espalier, un pêcher en plein vent.

Observations à la maison :

Dans quoi met-on les fruits ?

panier, sac, corbeille, caisse, coupe, jatte, bouteille, plat, bocal.

Ex. de français :

une corbeille de pommes ;

un panier de cerises ;

une coupe de fruits ;

une assiette de fraises ;

une caisse de pruneaux.

Causerie : Plus le fruit est délicat, mieux il est emballé.

La paille, le sable, la terre fine, la paille de bois, le papier, les feuilles servent à le protéger.

Où conserve-t-on les fruits ?

Au fruitier, à la cave.

Quatre classifications.

	I	
fruits à pépins.		fruits à noyau.

	II	
comestibles	non comestibles	vénéneux.

	III	
du pays		étrangers.

	IV	
mangés par les hommes		mangés par les animaux.

Comparaison.

<i>pommes</i> ;	<i>noix</i> ;
fruit charnu ;	fruit sec ;
pépins ;	—
du pays ;	du pays ;
on mange la pulpe ;	on mange la graine ;
rouge, verte, brune ;	brune blanche ;
pelure ;	coque verte, coque brune
donne du cidre.	donne de l'huile.

Recherches, observations personnelles, au dehors.

I. Enseignes de magasins de fruits :

Aux Raisins dorés.

Aux Produits d'Italie.

Au Jardin d'Espagne.

II. Réclames de fabriques de conserves :

Étiquettes, carnets, cartes postales ; annonces dans les journaux.

III. Où voit-on des fruits au dehors :

Magasins, kiosques à fruits, jardins, arbres, chars des quatre saisons.

(A suivre.)

M. PASSELLO.

LES LIVRES

Revue Historique Vaudoise, Organe de la Société vaudoise d'Histoire et d'Archéologie, de la Société du Musée romand et de la Commission vaudoise des Monuments historiques. Sommaire de la quatrième livraison (juillet-août 1931). La Sainte-Alliance et les réfugiés politiques dans le canton de Vaud en 1823-1824, par Jean Martin. — Les Costa de Beauregard et la Suisse, par Henri Ferrochon. — La peste à Lavaux au commencement du XVIIe siècle, par H. Voruz. — Un nouveau monument à Yverdon (avec planche), par Victor H. Bourgeois. — Commission des monuments historiques. — Vaudois et Galates, par A. P. — Bibliographie. — Chronique.

L'**Annuaire de la Semaine Suisse** 1931-1932 vient de paraître ; c'est une publication richement illustrée qui sera consultée avec profit aussi bien dans nos écoles que dans tous les milieux de notre économie nationale. Il est désirable qu'elle se trouve dans les mains de tous ceux qui ignorent ce que notre pays est capable de produire.

La coutume d'offrir cet annuaire à l'occasion de la fête nationale gagne de plus en plus les milieux industriels suisses, les Associations économiques, patriotiques et les groupements féminins qui le répandent parmi leur personnel leurs ouvriers ou leurs membres.

L'annuaire est divisé en trois parties qui donnent tour à tour un aperçu des aspects variés de la production suisse et qui illustrent la qualité des produits de notre pays et les entreprises créées par nos compatriotes ; le lire et le posséder chez soi apprendra à mieux connaître les capacités de notre pays et à mieux apprécier le travail suisse.

K
ROCHER
7, Rue du Pont
LAUSANNE

SES VÊTEMENTS
SES PARDESSUS
SA CHEMISERIE

(CONFECTION, MESURE
AU COMPTANT 5% ESC.)

SATISFERONT A TOUTES VOS EXIGENCES

**PIANOS MAISON
CZAPEK**



Avenue du Théâtre et Rue de la Paix

Fournis du Conservatoire

800 m.
s. m.

HERISAU

**App.
A. Rh.**

INSTITUT VOGEL POUR JEUNES FILLES

Excellente école. — Etude approfondie de l'allemand. Petites classes. Education soignée. Soins maternels. Climat salubre.

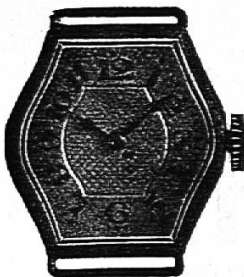
INSTITUT DE JEUNES GENS, STEINEGG

Ecole primaire et secondaire sous le contrôle de l'Etat. La meilleure occasion pour apprendre l'allemand. - Prospectus par le directeur Karl SCHMID.

L'Ecoline est la couleur



que vous avez cherchée
si longtemps pour l'en-
seignement du dessin



Horlogerie de Précision

Bijouterie fine Montres en tous genres et Longines, etc. Orfèvrerie
Réparations soignées. Prix modérés. argent et argenté.

Belle exposition de régulateurs.

Alliances en tous genres, gravure gratuite.

E. MEYLAN - REGAMEY

11, RUE NEUVE, 11

LAUSANNE

TÉLÉPHONE 23.809

10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant.

o o Tous les prix marqués en chiffres connus. o o

Retraité.

Bel appartement de 3 pièces, dans maison neuve, à 15 minutes du Tram de Pully. Hall, chambre de bain, bûcher, grand jardin. Fr. 960,—.

Ecrire sous N 18918 L à Publicitas, Lausanne.

Kantonsschule Zürich

Stellenausschreibung

An der Kantonalen Handelsschule ist eine neu zu errichtende Lehrstelle, unter Vorbehalt der regierungsrätlichen Genehmigung, für **Französisch** und eventuell ein Nebenfach je nach Eignung der Bewerber, z. B. Englisch oder Italienisch oder französische Stenographie, zu besetzen.

Die Bewerber müssen sich über abgeschlossene Hochschulstudien und längere unterrichtliche Betätigung ausweisen. Nähere Auskunft über allfällige Nebenfächer, die sonstigen Anforderungen und Verpflichtungen, sowie die Besoldungsverhältnisse erteilt das Rektorat.

Der Antritt hat auf 15. April 1932 zu erfolgen. Die Bewerber haben ihre Anmeldung schriftlich unter Darstellung ihres Bildungsganges und ihrer bisherigen Tätigkeit, begleitet von Zeugnissen und Fähigkeitsausweisen, bis 10. Oktober 1931, der Erziehungsdirektion des Kantons Zürich, Hirschengraben 40, Zürich 1, zu senden.

Zürich, den 12. September 1931.

Die Erziehungsdirektion.

POUR TOUT

ce qui concerne la publicité dans l'Éducateur et le Bulletin Corporatif, s'adresser à la Soc. anon.

PUBLICITAS

RUE RICHARD 13

LAUSANNE



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET	ALBERT ROCHAT
Florissant, 47, Genève	Cully

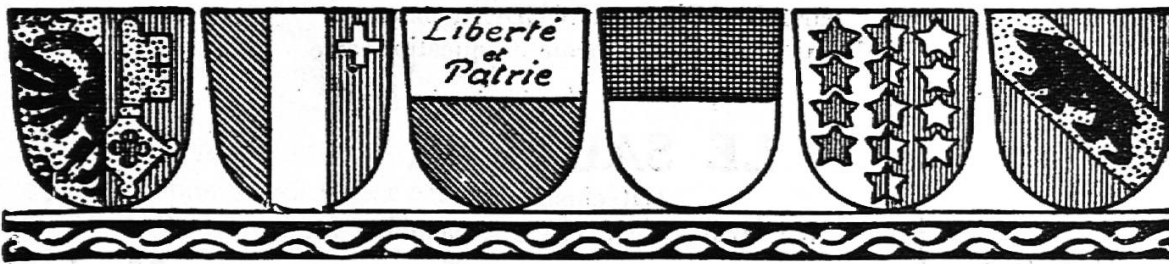
COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne	H.-L. GÉDET, Neuchâtel.
J. MERTENAT, Delémont	H. BAUMARD, Genthod.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL

VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10, Etranger, fr. 15.

Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT et Cie. Compte de chèques postaux II. 125 Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Au moment où vont commencer les catéchismes, nous pensons qu'il est intéressant de rappeler les ouvrages d'enseignement religieux publiés par notre maison :

LE PÈRE CÉLESTE

Catéchisme.

Quatrième édition revue par AIMÉ CHAVAN, professeur de théologie à l'Université de Lausanne.

In-16 broché. Fr. 1.25

HISTOIRE DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE

Manuel pour l'enseignement religieux adopté par le Consistoire de l'Église nationale protestante de Genève. 3^e édition revue, par EUGÈNE CHOISY, pasteur, professeur à l'Université.

In-16 cartonné Fr. 2.—

CATÉCHISME RÉSUMÉ

par ALEXIS DE LOËS.

In-16 broché. Fr. 1.—

MES PLUS BELLES HISTOIRES

Récits bibliques racontés aux enfants, par J. SAVARY et E. VISINAND. Illustrés par ELZINGRE.

1^{re} série, in-8° cartonné Fr. 2.50

2^e série, in-8° cartonné. » 2.75

LE CHRIST, LES APOTRES, L'ÉGLISE

par JULES SAVARY.

In-8°, cartonné, illustré Fr. 3.—

LA VIE EN CHRIST

par ALFRED SCHROEDER, pasteur. Manuel publié sous forme de questionnaire.

In-16 broché. Fr. 1.—

LE SAUVEUR

Catéchisme.

par HENRI Secrétan, pasteur.

In-16 cartonné Fr. 1.—

RÉCITS TIRÉS DU NOUVEAU TESTAMENT

par JULES WEBER.

In-16 broché. Fr. 1.—